

Les élèves ayant fréquenté cette école très-irrégulièrement, l'instituteur n'a pu montrer que peu de progrès, quoiqu'il soit lui-même bien capable.

Les cinq écoles élémentaires sont fréquentées par 326 élèves. Sur ce nombre, quatre sont bonnes et les enfants y ont fait des progrès satisfaisants; la cinquième est très-médiocre; c'est une de ces écoles où les enfants sont dépourvus de tout ce qui leur est nécessaire.

L'école dissidente, fréquentée par 21 élèves, est sous la direction d'un instituteur. Cette école, peu nombreuse, est bien tenue.

10. *St. Edouard*.—Cette municipalité renferme quatre arrondissements, ayant chacun leur école en opération. Il y a une école modèle et trois écoles élémentaires.

L'école modèle, qui a 98 élèves, est sous la direction d'un instituteur très-habile, qui enseigne avec succès.

L'instituteur est aidé par une monitrice. Cet école est sur un très-bon pied.

Les trois écoles élémentaires ont 180 élèves et sont dirigées par des institutrices; les progrès y sont satisfaisants.

11. *St. Patrice-de-Sherrington*.—Cette paroisse compte deux municipalités; elle est divisée en sept arrondissements, dont deux appartiennent aux dissidents.

Il y a cinq écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, deux écoles dissidentes et une école élémentaire indépendante, supportée par le révérend M. Bérard, curé du lieu.

Les cinq écoles sous le contrôle des commissaires sont fréquentées par 222 enfants. Sur ces cinq écoles, trois sont bonnes, les deux autres sont médiocres et peu fréquentées.

Les deux écoles dissidentes, fréquentées par 79 élèves, sont de bonnes écoles.

L'école indépendante a 69 élèves et est sous la direction d'un bon instituteur. Cette école est tenue sur un bon pied. Il serait à désirer que les commissaires la prissent sous leur contrôle.

COMTÉ D'IBERVILLE.

Ce comté renferme dix municipalités, dont quatre sont dissidentes. Il y a deux écoles modèles, 39 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et sept écoles dissidentes.

La nombre d'enfants fréquentant les écoles sous le contrôle des commissaires est de 2583

Celui des enfants des écoles dissidentes 321

Il y a aussi, dans ce comté, une académie indépendante protestante et une école élémentaire attachée à cette institution.

Le nombre des enfants qui les fréquentent est de 34

Nombre total des élèves fréquentant les écoles dans ce comté 2848

Augmentation sur 1859 et 1860 288

362 x 172 x 288 forme une augmentation de 822 élèves.

12. *Fille d'Iberville*.—Cette ville est divisée en deux municipalités. Il y deux écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

Les écoles catholiques sont fréquentées par 264 enfants; l'école dissidente a 36 élèves.

L'école des garçons est fréquentée par 94 élèves et est sous la direction d'un instituteur natif de France. Cette école est sur un bon pied.

L'école des filles a 170 élèves et est dirigée par deux institutrices très-capables. Cette nombreuse école est divisée en deux classes; c'est la meilleure école élémentaire (de filles) de mon district d'inspection; les progrès y sont des plus satisfaisants.

L'école dissidente a 36 élèves (dont 13 sont catholiques), et est sous la direction d'un instituteur catholique d'origine anglaise et qui enseigne le français avec succès.

L'examen a été très-satisfaisant.

13. *St. Athanase*.—Cette paroisse compte dix arrondissements, ayant chacun leur école en opération. Il y a 9 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

Le nombre des enfants qui s'instruisent dans les écoles catholiques s'élève à 432; celui des enfants qui fréquentent l'école dissidente est de 34.

L'école de Kempt, dirigée par un instituteur, est bonne. Sur les huit autres, toutes dirigées par des instituteurs, trois sont très-bonnes, et quatre sont passables. La huitième a été très-peu fréquentée dans le cours de l'hiver, faute de bois de chauffage.

Dans cette municipalité, les maisons d'école sont chauffées par les contribuables.

L'école dissidente, qui a 31 élèves, n'est pas fréquentée régulièrement; elle est cependant assez bonne.

14. *St. George, Henryville*.—Cette paroisse renferme deux municipalités.

Il y a une école modèle, neuf écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et quatre écoles dissidentes.

Le nombre d'enfants qui vont s'instruire dans les écoles catholiques s'élève à 677; celui des enfants qui fréquentent les écoles dissidentes est de 130.

L'école modèle a 174 élèves et est sous la direction d'un instituteur très-habile, aidé d'une monitrice. Cette école est tenue sur un très-bon pied. La monitrice est une personne très-active; les progrès opérés dans les classes sous sa direction lui font honneur; en un mot, cette nombreuse école ne laisse rien à désirer.

Il y a neuf écoles élémentaires, dont quatre sont dirigées par des instituteurs; trois sont tenues sur un bon pied; il n'y a eu aucun progrès à la quatrième. Je n'ai trouvé que 6 enfants présents, lors de ma dernière visite, au lieu de 50 qui étaient inscrits sur le journal de l'école.

Les cinq écoles dirigées par des institutrices sont bien tenues.

Les écoles dissidentes ont 130 élèves.

L'école du village est une très-bonne école.

Deux autres écoles ont été tenues, pendant la première partie de l'année. Une de ces écoles est bonne, l'autre est médiocre.

La quatrième école, tenue par une ancienne institutrice, est sur un bon pied.

Ce qui nuit aux progrès dans cette municipalité, c'est le changement fréquent des instituteurs et des institutrices.

15. *St. Grégoire*.—Cette municipalité est divisée en huit arrondissements.

Il y a une école modèle et huit écoles élémentaires, toutes sous le contrôle des commissaires d'école.

L'école modèle a 68 élèves et est dirigée par un instituteur très-habile, qui enseigne avec beaucoup de succès.

Les élèves qui fréquentent cette excellente école y reçoivent une éducation soignée.

Sur les huit écoles élémentaires, ayant en tout 370 élèves, l'école du Grand-Bois, tenue par un instituteur, celle du village et celle du Rang-Double, tenues par des institutrices, sont de bien bonnes écoles. Deux autres sont passables. Les trois dernières, dont deux sont dirigées par des institutrices âgées de 17 ans, et l'autre par une institutrice âgée de 18 ans, sont des écoles bien médiocres. J'ai déjà fait remarquer aux commissaires de cette municipalité qu'ils employaient des institutrices trop jeunes. Je leur ai fait remarquer, de plus, qu'il est plus avantageux d'employer des institutrices des paroisses étrangères, que d'engager des jeunes filles qui ont été élevées et instruites parmi les enfants qui, aujourd'hui, fréquentent leurs écoles.

16. *St. Alexandre*.—Cette paroisse est divisée en deux municipalités, mais les dissidents n'ont point d'école en opération.

Il y a six écoles élémentaires, toutes dirigées par des institutrices. Le nombre des enfants s'élève à 448.

L'école du village a 117 élèves et est dirigée par une institutrice remplie de talents et d'aptitude. Il s'est opéré, depuis l'année dernière, un grand changement dans cette école. Les progrès ont été des plus satisfaisants.

Sur les cinq autres écoles, ayant 331 élèves et toutes tenues par des institutrices, il y en a 4 qui sont bonnes; l'autre est médiocre; cependant, il y a eu des progrès partout.

17. *St. Brigitte*.—Cette paroisse renferme deux municipalités.

Il y a cinq écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

L'école du village a 55 élèves, et est sous la direction d'un instituteur très-recommandable. Les progrès ont été satisfaisants. Cette école est au niveau des écoles modèles.

Les quatre autres écoles ont 167 enfants; deux sont dirigées par des instituteurs, et deux par des institutrices. Il y a eu des progrès satisfaisants.

L'école dissidente a 31 élèves et est sous la direction d'un instituteur. L'examen a été satisfaisant.

Extraits des rapports de 1862.

M. Caron constate, cette année, que la loi d'éducation fonctionne régulièrement dans son district d'inspection; qu'il s'est opéré d'heureux changements dans presque toutes les écoles, et que les résultats de cette année sont préférables à ceux des deux années précédentes. Il n'y a exception que pour le nombre des élèves qui n'a pas augmenté autant qu'auparavant.

En général, dit M. Caron, les instituteurs et les institutrices sont